



Réseau de chaleur industrielo-urbain (RCiU), diagnostic et animation

juin
2025



AAP ZIBAC

Les résultats des études conduites dans le cadre du programme ZIBaC sont avant tout le reflet de la vision du collectif d'industriels. Ces trajectoires apportent une contribution structurante à l'élaboration des stratégies nationales de décarbonation, mais ne représentent pas une vision établie de ces stratégies.

Développer de manière coordonnée la production et distribution de chaleur renouvelable sur la ZIP (biomasse, chaleur fatale, surplus)

La première partie du projet a été en premier lieu la définition des principales orientations (techniques, financières et juridiques) à adopter dans le cadre de la future délégation de service public pour le RCiU. Ce travail de diagnostic renforcé comprend :

- La consolidation des données de consommations et autres conditions techniques des principaux abonnés dont les industriels de la ZIP.
- La réalisation de diagnostic complémentaire d'installations déjà existantes (grandes puissances)
- L'assistance à la définition de plusieurs scénarii quant au futur mode de gestion de ce service public et à la durée du futur contrat
- L'aide à la sélection du terrain sur lequel sera implanté la chaufferie biomasse
- Vérifier à travers les éléments programmatiques du projet hélYce sa compatibilité avec le projet RCiU
- La mise au point du calendrier de la procédure correspondante
- L'assistance à la rédaction des rapports sur le mode de gestion choisi, la durée du futur contrat et le type de procédure de mise en concurrence à engager, à soumettre aux différentes instances : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Comité Technique (CT), Bureaux et Conseils Communautaires.

Ce travail a permis de consolider le choix de la ST NAZARE AGGLO de s'orienter vers une délégation de service public, choix délibéré en conseil communautaire du 10 octobre 2023 et également d'identifier le besoin d'exécuter des travaux de pose de canalisation du RCiU dès 2024 sous les voiries à la fois identifiées pour le déploiement du réseau et destinées à être nouvellement aménagées dans le cadre du projet hélYce+. Une de ces voiries est le boulevard Leferme qui est l'accès privilégié entre la ZIP et le centre-ville. Ces travaux anticipés par rapport au délégataire ont été réalisé en 2024 pour un total de 3 kilomètres de tranchées.

St Nazaire Agglo est ensuite passée à la phase allant de l'appel d'offre jusqu'à la contractualisation. Ce travail procédural comprend :

- L'élaboration du DCE
- L'assistance à l'analyse des candidatures présentées dans le cadre de la consultation et des offres des candidats retenus
- L'assistance à la négociation et mise au point du contrat de concession
- La gestion de la fin de la procédure

La consultation a démarré le 27 octobre 2023 et a compris trois tours de négociations.

Cette consultation a abouti sur l'approbation du conseil communautaire du 10 décembre 2024 d'attribuer le contrat de délégation de service public du réseau de chaleur industrialo-urbain à l'opérateur privé DALKIA.

Désormais le projet porté par DALKIA et la CARENE passe en phase de conception et de commercialisation.

Pour ce qui est du développement d'une filière bois énergie locale, un partenariat est à l'étude avec les agriculteurs du territoire.

Dans le cadre de sa mission, DALKIA prévoit études d'ingénierie complémentaires pour identifier les potentiels de récupération chaleur fatale auprès des industries déjà établies et celles à venir sur la ZIP.

RÉSUMÉ

Les efforts de St Nazaire Agglo ont porté sur la phase préliminaire de diagnostic du projet de réseau de chaleur industrielo-urbain, pour s'assurer d'un réseau le plus étendu possible, du meilleur montage pour l'agglomération et les consommateurs, de la coordination avec les travaux déjà prévus et de la priorité donnée aux ENR&R pour ce réseau. Cette phase de diagnostic a conduit au choix d'une délégation de service public, qui a été attribué à la société Dalkia après appel d'offres public.

Les prochaines étapes verront le démarrage des travaux pour le réseau et la chaufferie biomasse, ainsi que les études de faisabilité de récupération de chaleur fatale avec les producteurs potentiels.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01
Numéro de contrat : 2282D0457

Étude réalisée par St Nazaire Agglo pour ce projet cofinancé par l'ADEME

Coordination technique - ADEME : DELTOMBE Simon
Direction/Service : Décarbonation de l'Industrie

CITATION DE CE RAPPORT

Auteur(s) personnes physiques et /ou morales, (éventuellement ADEME si contribution intellectuelle au projet ; nota bene: la copropriété des résultats ADEME/bénéficiaire peut être un indice de contribution effective de l'ADEME). Année de publication. Titre du Rapport. Nombre de pages.

St Nazaire Agglo. 2025. **Réseau de chaleur industrielo-urbain (RCIU) du territoire nazairien, diagnostic et animation.**

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.